

SARREGUEMINES, le 20 janvier 2018

Chers clients

Comme une récurrence qui vous est chère,
Chaque année revient la période des vœux
Qu'ils soient gratuits, pieux, vains ou sincères.
Ils nous permettent de nous voir un peu plus vieux...

Pour cette nouvelle année, prenons les résolutions ensemble :

- Faisons face à nos défis avec force et courage
- Donnons de l'amour et de l'amitié à tous ceux qui nous sont chers
- Réalisons nos rêves et menons une vie pleine de succès
- Sourions à la vie et à cette nouvelle année qui s'annonce prometteuse
- Et n'oublions pas que la vie est comme un miroir. Montrez-lui votre visage souriant, il vous sourira en retour. Aimez la vie et la vie vous aimera en retour.

Bonne Année 2018 !

Vous trouverez ci-joint la situation détaillée de vos avoirs et restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Bien entendu, la diversification des supports d'investissement proposés en fonction des objectifs patrimoniaux de chacun a été un élément primordial dans notre stratégie.

La qualité du service et le souci du détail sont devenus aujourd'hui nos préoccupations quotidiennes. Le besoin de conseil sera toujours présent et toute l'équipe y mettra les moyens nécessaires pour y répondre.

- Enregistré à l'ORIAS sous le N°
07002614 (www.orias.fr) en qualité de
courtier en assurance, de courtier en
Opérations de banque et en services de
paiement et de conseiller en
Investissements financiers adhérent de
la Chambre Nationale des Conseils en
Gestion de Patrimoine, association
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers

- Activité de démarchage bancaire et
financier

Cabinet Dominique GALLIZZI Finance
7 et 10 rue des jardins ► F 57515 ALSTING
Centre d'affaires de la Pointe Rouge ► 310 rue de la montagne ► 57200 SARREGUEMINES
Tel. 03 87 27 28 20 ► Port. 06 75 05 52 69 ► Fax 03 87 99 22 58
E-mail : dominique@dgfinances.com ► www.dgfinances.com

SARL au capital de 129 600€ - RCS Sarreguemines B 398 768 804 – N° SIRET 398 804 00013 –
APE 7022Z - N° Intercommunautaire de TVA : FR 89 398 768 804

Carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce N°479 délivrée par la Préfecture de Moselle
NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR,
Membre du Club des Entrepreneurs CGP

Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 blvd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9

- Audit patrimonial
- Conseil en stratégie patrimoniale
- Courtage d'assurance et de personnes
- Intermédiation immobilière

En effet, une fois encore ; grâce à une sélection rigoureuse des fonds, des arbitrages tactiques, ainsi qu'une expérience certaine nous avons pu apporter une vraie valeur ajoutée à vos contrats. Ainsi les performances, dans un contexte de taux bas et d'incertitude politique sont bien au rendez-vous.

« Les marchés financiers sont une machine qui transfère l'argent des impatientes vers les patients »

Warren Buffet

« N'imites rien ni personne : un lion qui copie un lion devient un singe ». Victor Hugo

Point marché

L'année 2017 laissera un bon souvenir aux épargnants. Le rendement des placements a été satisfaisant. Ils se sont construits sur une croissance mondiale synchronisée, que l'on appelle « l'alignement des planètes », avec la zone euro qui trouve enfin toute sa place et fait preuve d'un dynamisme retrouvé.

Une année riche en espoir et interrogations..

Bien que la croissance économique de la zone euro apparaisse solide, les investisseurs concentrent leurs regards sur les Etats Unis.

Comment va se comporter le cycle ? A quel rythme vont remonter les taux ? Quid de l'inflation ?

Les marchés financiers poursuivront-ils leur marche en avant ?

Perspectives 2018

Actions

Peut-être une année un peu moins festive, au cours de laquelle certaines bulles peuvent éclater.

Le monde de l'Internet commence à percevoir les premiers signes de la prise de conscience des Etats-Unis qui ont lancé de vastes chantiers pour prendre le contrôle de ces outils qui menacent leurs pouvoirs régaliens.

Les principaux éléments qui pourraient affecter les marchés sont

- Evolution du programme de relance par l'investissement du président Trump
- Constitution du gouvernement en Allemagne
- Elections en Italie
- Discours des banquiers centraux
- Evolution de la géopolitique au Moyen-Orient

Obligations : Attention danger !

Le scénario idéal serait une hausse progressive et maîtrisée des taux longs avec un peu d'inflation indolore pour la croissance, ce qui résoudrait les problématiques rencontrées par les systèmes de rente du capital.

Vous constaterez sur les performances des différents portefeuilles, qu'une diversification tactique à travers une sélection rigoureuse de fonds choisis pour la qualité de leur gestion, vous ont permis de générer de la performance tout en maîtrisant le risque.

Ce en quoi, l'expertise du cabinet, l'investissement dans de nouveaux outils de sélection de fonds, ainsi que l'expérience acquise à travers des rencontres avec les gérants, apportent une réelle valeur ajoutée dans la performance de vos portefeuilles et nous permettront de découvrir de nouvelles pépites.

MARCHÉS ACTIONS ET MATIÈRES PREMIÈRES

		2017	1 an	3 ans	5 ans	Volat. 3ans	Cours
France	CAC 40	9,26%	9,80%	23,03%	46,75%	17,07%	5 312,56
	SBF 120 (TR)	13,19%	13,66%	34,07%	71,27%	16,32%	7 894,03
	CAC Mid & Small 190	22,01%	22,25%	55,08%	112,81%	14,02%	14 456,36
	CAC All Tradable	13,35%	13,82%	34,80%	72,42%	16,18%	7 793,56

Europe	EUROSTOXX 50	6,49%	7,10%	10,01%	33,39%	17,50%	3 503,96
	MSCI EMU	12,56%	12,57%	28,00%	66,13%	16,03%	339,75
	MSCI Royaume-Uni	7,49%	8,04%	14,11%	41,95%	16,09%	6 607,11
	MSCI Pays Nordics	10,39%	9,83%	23,18%	59,29%	15,71%	19 358,79
	MSCI Europe Emergents	5,95%	5,63%	27,43%	-5,51%	22,53%	328,86

Monde	MSCI Monde	7,58%	6,58%	30,98%	92,29%	13,92%	5 928,59
	MSCI USA	6,51%	5,15%	35,54%	124,64%	14,62%	7 012,18
	MSCI Japon	8,97%	7,87%	40,40%	85,79%	18,37%	6 539,20
	MSCI Chine	35,42%	35,29%	45,69%	76,71%	21,60%	603,73
	MSCI BRIC	24,59%	24,35%	39,46%	41,72%	20,21%	587,35
	MSCI Pacific	9,55%	8,52%	35,02%	68,43%	16,71%	6 504,67
	MSCI Monde Emergents	20,66%	20,19%	31,75%	36,00%	17,91%	521,46

M. 1 ^{ère}	Or - Once (\$)	13,45%	15,41%	9,29%	-20,90%	14,57%	1 306,30
	Pétrole - Brent (\$)	17,39%	20,95%	20,82%	-24,86%	33,65%	66,62



- Enregistré à l'ORIAS sous le N° 07002614 (www.oriass.fr) en qualité de courtier en assurance, de courtier en Opérations de banque et en services de paiement et de conseiller en Investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

- Activité de démarchage bancaire et financier

Cabinet Dominique GALLIZZI Finance
7 et 10 rue des jardins ► F 57515 ALSTING
Centre d'affaires de la Pointe Rouge ► 310 rue de la montagne ► 57200 SARREGUEMINES
Tel. 03 87 27 28 20 ► Port. 06 75 05 52 69 ► Fax 03 87 99 22 58
E-mail : dominique@dgfinances.com ► www.dgfinances.com

SARL au capital de 129 600€ - RCS Sarreguemines B 398 768 804 – N° SIRET 398 804 00013 – APE 7022Z - N° Intercommunautaire de TVA : FR 89 398 768 804

Carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce N°479 délivrée par la Préfecture de Moselle

NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR,

Membre du Club des Entrepreneurs CGP

Garantie financière de la compagnie MMA, sise au 19-21 allée de l'Europe – 92616 CLICHY CEDEX

- Audit patrimonial
- Conseil en stratégie patrimoniale
- Courtage d'assurance et de personnes
- Intermédiation immobilière

AUTRES INDICES

	2017	1 an	3 ans	5 ans	Volat. 3ans	
Obligataire	Oblig. Europ. 1-3 ans	-0,11%	-0,11%	1,12%	5,15%	0,36%
	Oblig. Europ. 5-7 ans	1,07%	1,00%	5,44%	19,60%	2,26%
	Oblig. Europ. Souveraine	0,12%	-0,13%	5,31%	21,70%	4,21%
	Oblig. Europ. Corporate	2,41%	2,31%	6,81%	18,41%	2,30%
	Oblig. Europ. High Yield	6,73%	6,74%	17,33%	36,22%	3,78%

Sectorielle	Pétrole / Gaz	-7,74%	-8,54%	2,81%	19,28%	19,10%
	Immobilier	0,77%	0,78%	18,71%	52,91%	14,67%
	Industrie	10,07%	9,06%	38,99%	103,50%	14,70%
	Technologie	21,50%	19,54%	61,32%	169,64%	17,74%
	Santé	5,30%	4,38%	19,53%	111,96%	15,77%

	Cours	
Taux-Changes	€/\$	1,20
	€/¥	135,24
	€/£	0,89
	EURIBOR 3 mois	-0,329%
	EURIBOR 6 mois	-0,271%
	EURIBOR 12 mois	-0,186%
	Taux d'intérêt 10 ans	0,680%

[performances glissantes en euros]

- L'immobilier :

Nous restons toujours à l'écart de l'immobilier dit résidentiel sauf dans le cadre d'opportunités liées à l'investissement en nue-propriété. Il nous semble surévalué par rapport à un marché atone et compliqué. Seules certaines villes comme Paris-Lyon-Bordeaux ont vu leurs actifs se valoriser.

Nous préférons les SCPI dont les rendements servis continuent à évoluer autour de 4.8%. Bon compromis entre rendement, risque, liquidité, offrant à la fois une diversification géographique, sectorielle et une certaine souplesse en vous éloignant de tout souci de gestion locative.

La encore, la diversification à travers des sociétés de gestion indépendantes nous ont permis de servir des rendements attractifs, que ce soit dans des **contrats d'assurance vie (ou de capitalisation) ou dans le cadre d'une acquisition en directe.**

Vous trouverez ci-dessous le tableau des SCPI sélectionnées et qui restent dans un contexte de taux bas, un investissement toujours très attractif avec des rendements supérieurs à plus de 3 fois le taux d'inflation.

		PERFORMANCES							
		2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
BUROBOUTIC Fiducial	Revenus	5.15%	5.31%	5.22%	5.22%	5.44%	5.44%	5.44%	5.89%
	Valorisation	9.23%	-1.35%	-8.23%	-4.2%	-1.1%	3.12%	0.00%	9.40%
	Total	14.38%	3.96%	-3.01%	1.02%	4.30%	8.56%	5.44%	15.29%
EFIMMO Sofidy	Revenus	4.83%	5.17%	5.37%	5.37%	5.51%	5.51%	5.67%	5.84%
	Valorisation	0%	0%	2.22%	0%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
	Total	4.83%	5.17%	7.59%	5.37%	5.51%	5.51%	5.67%	5.84%
IMMORENTE Sofidy	Revenus	4.84%	4.90%	5.25%	5.25%	5.16%	5.29%	5.57%	5.60%
	Valorisation	1.54%	0%	1.56%	0%	0.00%	2.56%	2.29%	0.00%
	Total	6.38%	4.90%	6.81%	5.25%	5.16%	7.85%	7.86%	5.60%
NOVAPIERRE Paref Gestion	Revenus	4.10%	4.53%	4.40%	4.40%	4.22%	4.32%	4.68%	5.56%
	Valorisation	-2.56%	0%	0%	0%	0.00%	2.38%	2.44%	2.43%
	Total	1.54%	4.53%	4.40%	4.40%	4.22%	6.70%	7.12%	7.99%
PFO2 Perial	Revenus	4.55%	5.01%	5.21%	5.27%	5.38%	5.39%	5.42%	5.55%
	Valorisation	0%	1.57%	4.94%	0%	0.00%	2.25%	0.00%	0.00%
	Total	4.55%	6.58%	10.15%	5.27%	5.38%	7.64%	5.42%	5.55%
PIERRE 48 Paref Gestion	Revenus	3%	3%	0%	1.13%	2.13%	2.27%	1.65%	4.21%
	Valorisation	1.40%	0%	11.61%	0.62%	5.95%	6.50%	17.37%	11.95%
	Total	4.40%	3%	11.61%	1.75%	8.08%	8.77%	19.02%	16.16%
Pierre Plus (Ciloger)	Revenus	4%	5.01%	5.01%	5.01%	5%	4.73%	4.78%	5.3%
	Valorisation	0%	0%	0%	0.2%	0%	0.6%	3.5%	0%
	Total	4%	5.01%	5.01%	5.03%	5%	4.79%	8.28%	5.3%
RivoliAvenir Patrimoine (Amundi)	Revenus	4.06%	4.50%	4.81%	4.81%	4.81%	4.81%	5.10%	5.61%
	Valorisation	2.88%	0%	0%	6.92%	0%	0%	6.12%	4.26%
	Total	6.94%	4.5%	4.81%	11.73%	4.81%	4.81%	11.22%	9.87%
Pierval Santé	Revenus	5.05%	5.15%	5.18%	2.60%				
	Valorisation	0%	0%	0%	0%				
	Total	5.05%	5.15%	5.18%	2.60%				

- Enregistré à l'ORIAS sous le N° 07002614 (www.oriass.fr) en qualité de courtier en assurance, de courtier en Opérations de banque et en services de paiement et de conseiller en Investissements financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

- Activité de démarchage bancaire et financier

Cabinet Dominique GALLIZZI Finance
7 et 10 rue des jardins ► F 57515 ALSTING
Centre d'affaires de la Pointe Rouge ► 310 rue de la montagne ► 57200 SARREGUEMINES
Tel. 03 87 27 28 20 ► Port. 06 75 05 52 69 ► Fax 03 87 99 22 58
E-mail : dominique@dgfinances.com ► www.dgfinances.com

SARL au capital de 129 600€ - RCS Sarreguemines B 398 768 804 – N° SIRET 398 804 00013 – APE 7022Z - N° Intercommunautaire de TVA : FR 89 398 768 804

Carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce N°479 délivrée par la Préfecture de Moselle

NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR,

Membre du Club des Entrepreneurs CGP

Garantie financière de la compagnie MMA, sise au 19-21 allée de l'Europe – 92616 CLICHY CEDEX

- Audit patrimonial
- Conseil en stratégie patrimoniale
- Courtage d'assurance et de personnes
- Intermédiation immobilière



Point fiscal

Vous avez été un certain nombre à nous avoir sollicités au sujet des dispositions relatives à la gestion de patrimoine au niveau de la nouvelle loi de finances et notamment le prélèvement à la source.

Impôt sur le revenu

Prélèvement à la source

A compter de l'imposition des revenus 2019, le montant de l'impôt est prélevé directement sur les salaires et pensions. Les revenus des indépendants (BIC, BNC et BA) et les revenus fonciers feront l'objet d'un acompte en fonction d'un taux déterminé par l'administration fiscale.

Les revenus perçus en 2018 bénéficieront d'un crédit d'impôt exceptionnel (les revenus ne seront pas taxés en pratique) à l'exception des revenus exceptionnels (telles que les plus-values).

Concernant l'année 2018, transitoire au prélèvement à la source, on notera que les réductions d'impôts et crédits d'impôt obtenus en 2018 seront efficaces (sur l'impôt acquitté en 2019 seulement).

En revanche, les déductions (Perp, pensions alimentaires, prestations compensatoires, etc.) effectuées en 2018 ne permettront pas de réduire l'impôt.

Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur le revenu (IR)

Les tranches du barème de l'impôt 2018 applicable sur les revenus de 2017 sont revalorisées de 1 % pour tenir compte de l'inflation.

MONTANT DES REVENUS 2016 (IR 2017 selon PLF 2017)	TAUX DE L'IMPÔT
Jusqu'à 9.807 €	0%
De 9.808 € à 27.086 €	14%
De 27.087 € à 72.617 €	30%
De 72.618 € à 153.783 €	41%
Plus de 153.783 €	45%

Les seuils et plafonds associés à ce barème profitent de la même revalorisation.

Ainsi, l'économie d'impôt procuré par les demi-parts supplémentaires de quotient familial est plafonnée à 15 27 € cette année, contre 1 512 € en 2017.



Prélèvement forfaitaire unique

La plupart des revenus de placements financiers et des plus-values de cession de valeurs mobilières ou de droits sociaux perçus à partir de 2018 seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %, incluant l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux.

Certains régimes dérogatoires sont toutefois maintenus, notamment l'exonération d'impôt attachée au livret A et aux autres livrets réglementés.

Par ailleurs, si vous y avez intérêt, vous pourrez renoncer chaque année au PFU et soumettre vos revenus financiers et plus-values mobilières au barème progressif de l'impôt.

Impôt sur la fortune immobilière

La loi de finances pour 2018 supprime l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) à compter de cette année, et le remplace par un nouvel impôt, l'IFI (impôt sur la fortune immobilière).

Le principal changement se situe dans l'assiette de l'impôt, concentré sur le seul patrimoine immobilier, tous les autres biens étant désormais exonérés.

Les règles de calcul de l'IFI, en revanche, sont les mêmes que celles applicables en matière d'ISF, qu'il s'agisse des contribuables imposables, du seuil d'imposition ou du barème de l'impôt.

Réductions et crédits d'impôt

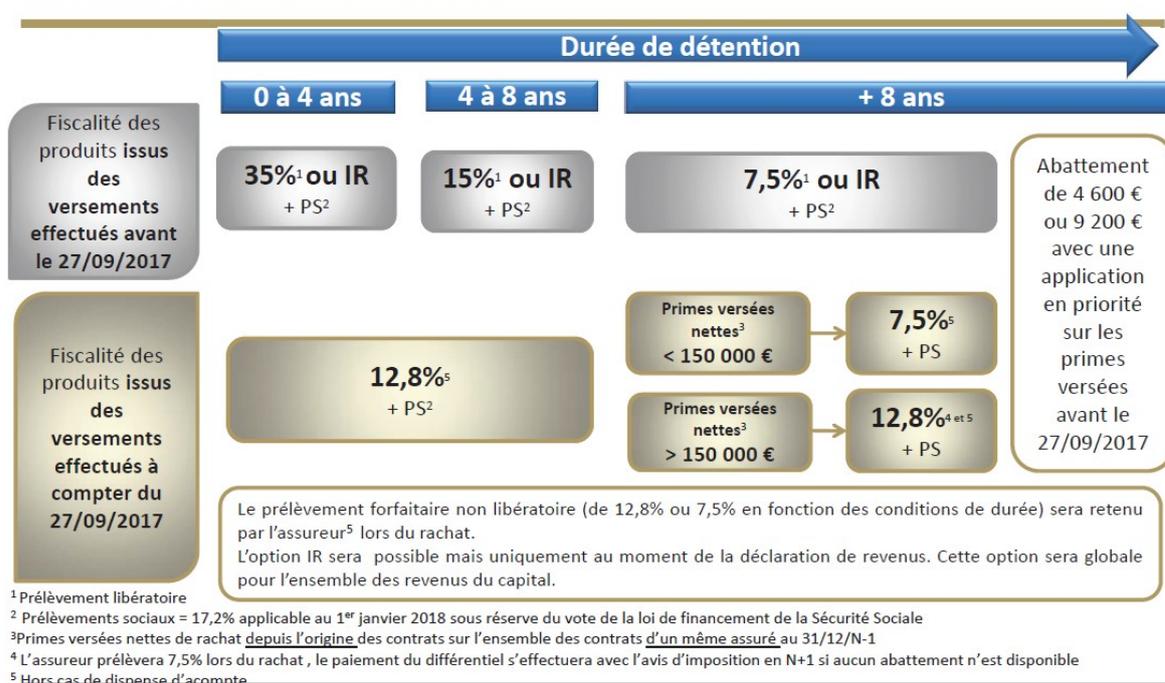
La réduction d'impôt Madelin en faveur de l'investissement dans les PME est majorée à 25 % en 2018, contre 18 % en 2017.

CSG

La loi de finances précise que la [hausse de 1,7 point de la CSG](#) décidée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 s'ajoutera à sa [fraction déductible des revenus](#) imposables. Ainsi, la part déductible de la CSG payée sur les revenus d'activité, de placements et du patrimoine passe 6,8 %, contre 5,1 % antérieurement. La part déductible de la CSG payée sur les revenus remplacement type retraites et pensions d'invalidité passe à 5,9 %, contre 4,2 % antérieurement. Cette mesure permettra aux contribuables imposables de récupérer en impôt une part de la hausse de CSG.

Assurance vie : nouvelles règles de taxation des plus-values pour les versements effectués après le 27/09/2017

Synoptique de la fiscalité des rachats à partir du 1^{er} janvier 2018 (en l'état actuel des textes)



Impôts 2018 : les nouveautés pour les entreprises

Si les mesures les plus marquantes des budgets votés à la fin de l'année 2017 concernent principalement les particuliers (suppression de l'ISF, dégrèvement de la taxe d'habitation, baisse des cotisations sociales, PFU, etc.), on retiendra également plusieurs dispositions essentielles à destination des entreprises, notamment la réduction du taux d'IS et du CICE et la suppression du RSI.

Source	Dispositions
Article 84 de la loi de finances pour 2018	Le taux d'IS au taux normal va progressivement diminuer de 33,1/3% actuellement à 25% en 2022. Dès 2018, toutes les sociétés bénéficieront d'un taux d'IS à 28% dans la limite de 500.000 € de bénéfices.
Article 86 de la loi de finances pour 2018 et article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018	Le taux du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) est ramené à 6% au titre des rémunérations versées à compter du 1 ^{er} janvier 2018, au lieu de 7% en 2017. En 2019, le CICE sera supprimé et remplacé par une réduction pérenne de cotisations sociales patronales. Le CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) dont bénéficient notamment les associations est supprimé à compter de 2019 (article 43 de la loi de finances pour 2018).

En conclusion, je reste convaincu qu'il faut s'en tenir, comme d'habitude à votre profil d'investisseur défini au préalable et revoir votre aversion au risque si vous le jugez nécessaire. Le baromètre figurant en dernière page vous permettra d'évaluer l'exposition actuelle de votre portefeuille. Toutes vos remarques seront les bienvenues pour nous faire évoluer, en essayant de vous apporter le meilleur suivi possible.

Et si vous êtes satisfaits du travail effectué par notre équipe tout au long de l'année, le meilleur service que vous puissiez nous rendre est de parler de nous...

Bien cordialement,

Dominique GALLIZZI

PS : Attention, les performances ne tiennent pas compte de la participation aux bénéfices des fonds en euro qui sera versée à partir du 1er février.